

## PLEIN CAP SUR LA DÉCARBONATION DE NOS ENTREPÔTS : UNE AMBITION ET DES RESULTATS TANGIBLES

En 2023, ARGAN a présenté une stratégie de décarbonation ambitieuse portant sur l'ensemble des scopes avec un effort prioritaire sur les émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'exploitation de nos entrepôts. Notre objectif : réduire de 50 % nos émissions en passant de 25 000 T émises en 2022 à 12 500 T en 2030. Une trajectoire ambitieuse et déjà des résultats deux années plus tard...

### Où en sommes-nous à fin 2024 ?

En 2024, nous avons émis 19 000 T de CO<sub>2</sub>, soit une réduction de 6 000 T vs 2022 (- 24 %) :

- 11 000 T générées par les consommations électriques qui couvrent notamment l'éclairage et les besoins de l'exploitation. Ce chiffre est relativement stable depuis 2022.
- 8 000 T générées par le chauffage au gaz, contre 14 000 T en 2022, ce qui représente une diminution de 6 000 T soit 43%.

Cette performance, réalisée en moins de deux ans, est le résultat d'un plan d'actions volontaire et partagé avec nos clients-locataires.

### Quels sont les moyens mis en œuvre ?

#### **Mesurer.**

Nous avons mis en place un suivi précis des consommations d'énergie (électricité + gaz) sur l'ensemble de notre parc d'entrepôts de concert avec nos clients. Cette banque de données pluriannuelle nous permet de flécher les entrepôts les plus polluants sur lesquels agir en priorité.

#### **Piloter.**

Grâce aux équipements de GTC que nous avons déployés, il est désormais possible d'identifier précisément les consommations liées aux différents usages (chauffage, éclairage, process...), et d'agir en conséquence.

#### **Investir.**

**Le Plan PAC pour le parc existant** : Ce plan vise à remplacer les chaudières au gaz par des pompes à chaleur air/eau. Une action dont les effets sont immédiatement mesurables : chauffer au gaz un entrepôt traditionnel émet environ 6 kg de CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>, tandis que chauffer le même entrepôt avec une pompe à chaleur électrique émet 1 kg de CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.

### **Innovover.**

**AUTONOM® pour les nouveaux développements :** Il s'agit d'un entrepôt équipé d'une centrale photovoltaïque et de batteries de stockage, dont **la production est affectée exclusivement à l'autoconsommation** de l'exploitant et dont le chauffage et le rafraîchissement sont assurés par des pompes à chaleur.

**Un entrepôt AUTONOM® émet environ 1 kg de CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> pour couvrir l'ensemble des usages ; émissions résiduelles** qui seront **compensées, dès 2025, par un plan de reforestation** labellisé Bas Carbone et mené à Cestas, en Gironde.

En parallèle, la production d'énergie photovoltaïque autoconsommée a permis d'éviter l'émission de 500 T de CO<sub>2</sub> en 2024.

**AUTONOM®, premier entrepôt carbone zéro à l'usage, constitue manifestement la solution d'avenir pour rendre l'immobilier logistique durable.**

### **Calendrier financier 2025** *(Diffusion du communiqué de presse après bourse)*

- 20 mars : Assemblée Générale 2025
- 1<sup>er</sup> avril : Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2025
- 1<sup>er</sup> juillet : Chiffre d'affaires du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025
- 17 juillet : Résultats semestriels 2025
- 1<sup>er</sup> octobre : Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2025

### **Calendrier financier 2026** *(Diffusion du communiqué de presse après bourse)*

- 5 janvier : Chiffre d'affaires du 4<sup>ème</sup> trimestre 2025
- 22 janvier : Résultats annuels 2025
- 26 mars : Assemblée Générale 2026

## À propos d'ARGAN

**ARGAN** est l'unique foncière française de DEVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM cotée sur Euronext et leader sur son marché. S'appuyant sur une approche unique centrée sur le client-locataire, **ARGAN** construit des entrepôts PREMIUM pré-loués et labellisés AUTONOM® (carbone neutres à l'usage), pour des grandes signatures et les accompagne sur l'ensemble des phases du développement et de la gestion locative. Au 31 décembre 2024, **ARGAN** représente un patrimoine de 3,7 millions de m<sup>2</sup>, avec une centaine d'entrepôts implantés en France métropolitaine exclusivement, valorisé 3,9 milliards d'euros pour un revenu locatif annuel de près de 205 millions d'euros (revenus locatifs annualisés du patrimoine livré au 31/12/2024).

La rentabilité, la dette maîtrisée et la durabilité, sont au cœur de l'ADN d'**ARGAN**. La solidité financière du modèle du Groupe se traduit notamment par une notation Investment Grade (BBB- avec perspective stable) auprès de Standard & Poor's. **ARGAN** déploie, par ailleurs, une politique ESG volontaire et ouverte sur l'ensemble de ses parties prenantes, dont les avancées sont régulièrement reconnues par des organismes tiers tels que Sustainalytics (risque extra-financier faible), Ethifinance (médaille d'or) ou encore Ecovadis (médaille d'argent – top 15% des entreprises). Société d'investissement immobilier cotée (SIIC) française, **ARGAN** est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 – ARG) et fait partie des indices Euronext SBF 120, CAC All-Share, EPRA Europe et IEIF SIIC France.

**ARG**  
LISTED  
EURONEXT

[www.argan.fr](http://www.argan.fr)



*Francis Albertinelli – Directeur Administratif et Financier*  
*Aymar de Germay – Secrétaire général*  
*Samy Bensaid – Chargé des Relations Investisseurs*  
Tél : 01 47 47 47 40  
E-mail : [contact@argan.fr](mailto:contact@argan.fr)  
[www.argan.fr](http://www.argan.fr)

| Citigate Dewe Rogerson  
GRAYLING

*Marlène Brisset – Relations presse*  
Tél : 06 59 42 29 35  
E-mail : [argan@citigatedewerogerson.com](mailto:argan@citigatedewerogerson.com)